DOSSIER DE PRESSE

Crise des métiers de l'humain : pour continuer à pouvoir prendre soin, les associations se mobilisent !

Conférence de presse rassemblant les dirigeants associatifs des Hauts-de-France

Jeudi 14 octobre à 15h

À l'IRTS de Loos

Rue Ambroise Paré, 59120 Loos

Contact presse :

Lucas Oliveri
06 35 13 48 65
03 20 12 83 53
l.oliveri@uriopss-hdf.fr

CONTACTS

CNAPE LA PROTECTION DE L'ENFANT	**Fabienne Lemaire**, Déléguée Régionale	07 78 41 85 70 f.lemaire@cnape.fr
CNAEMO CARREFOUR NATIONAL DE L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT	**Dominique Bilot**, Déléguée Régionale	06 75 93 47 46 dbilot@agss.fr
Fédération des acteurs de la solidarité HAUTS-DE-FRANCE	**Tiffany Thirolle**, Déléguée Régionale	06 84 03 04 45 tiffany.thirolle@federationsolidarite.org
FEHAP Santé Social - Privé Solidaire Hauts-de-France	**Eve Jézequel**, Chargé de mission Hauts-de-France	06 48 82 16 56 eve.jezequel@fehap.fr
GNDA	**Christian Hilaire**, Délégué Régional	06 80 33 15 91 ud-hilairec@udapei59.org
nexem employeurs, différemment	**Marie Gaston Raoul**, Conseillère Territoriale Hauts-de-France	06 82 67 52 48 m.gaston-raoul@nexem.fr
Udapei Les Papillons Blancs du Nord	**Claude Hocquet**, Président	06 74 37 69 96 ud-hocquetc@udapei59.org
Udapei 62 Les Papillons Blancs	**Binh Dô-Coulot**, Directrice Générale	03 21 68 38 38 binh.do-coulot@udapei62.fr
Unapei HAUTS-DE-FRANCE	**Sébastien Ngugen**, Délégué Régional	06 62 37 71 18 sngugen@unapeihdf.org
ADC	**Philippe Fournier**, Délégué Régional	philippefournier62@gmail.com
URIOPSS Hauts-de-France	**Ahmed Hegazy**, Directeur	06 80 03 35 28 a.hegazy@uriopss-hdf.fr

SOMMAIRE

1. **Manifeste**.....Page 4-5
2. **Liste des intervenants à la conférence de presse**..... Page 5
3. **Extraits des interventions**..... Page 6-7
4. **Associations mobilisées**..... Page 8-10
5. **Présentation des réseaux organisateurs de la conférence**.....Page 10 à 12

MANIFESTE

Hauts-de-France, le 14 octobre 2021

Les Dirigeants associatifs alertent et se mobilisent pour les revalorisations salariales des professionnels du secteur social et médico-social !

Ce jeudi 14 octobre, les Présidents et Directeurs Généraux d'associations du secteur social et médico-social se sont rassemblés afin d'alerter sur les dangers que font peser les iniquités salariales issues du Ségur de la Santé, **qui exacerbent les difficultés de recrutement au risque d'une grave pénurie de personnel**.

Il s'agit d'attirer à nouveau l'attention sur la situation des professionnels du secteur social et médico-social œuvrant dans le secteur de l'accompagnement des situations de handicap, du grand âge, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et de la protection juridique des majeurs. **Ils ont tous contribué de manière continue à la gestion de la crise Covid-19, en assurant des missions de soin et d'accompagnement de proximité auprès des plus vulnérables pendant toute la pandémie.**

En région Hauts de France le secteur associatif social, médico-social et sanitaire représente :

- **110 000 emplois**
- Plus de **3 000 établissements employeurs**

Le Ségur de la Santé a suscité beaucoup d'espoirs. L'accord signé le 13 juillet 2020 est un effort inédit et une belle avancée sociale. L'accord de méthode résultant de la mission Laforcade évoque lui une revalorisation de certains professionnels du soin pour les établissements et services financés par l'Assurance Maladie. Le secteur social y est mentionné, mais force est de constater qu'aucun engagement ferme ni aucun calendrier n'est annoncé sur ce point.

Malheureusement et malgré les annonces gouvernementales, **aucune mesure n'a été retenue pour les professionnels de l'accompagnement dans le PLFSS[1] 2022**. L'accord Laforcade prévoit également en dernière intention, l'organisation d'une conférence des financeurs d'ici la fin de l'année dédiée notamment à la problématique du manque d'attractivité du secteur social mais aucune annonce, aucun retour n'a été fait pour le moment quant aux modalités d'organisation de cette conférence.

Ces derniers mois, nos organisations ont régulièrement alerté le Gouvernement comme les acteurs institutionnels locaux (ARS, Conseils Départementaux, DREETS…) sur les effets collatéraux négatifs du Ségur de la santé pour la question de l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux.

Nous nous confrontons malheureusement au silence des pouvoirs publics, qui traduit une méconnaissance ou une indifférence du gouvernement face aux graves difficultés que nous connaissons.

Le constat est aujourd'hui sans appel : le Ségur de la santé a exacerbé les difficultés de nos organisations, précisément au moment où il importait de les soutenir, après un an et demi de fonctionnement marqué par la gestion du COVID.

La majorité de nos professionnels se retrouvent exclus des enveloppes de revalorisations salariales alors que ces salariés-ées jouent un rôle fondamental de soin et de régulation sociale auprès des publics vulnérables qu'ils accompagnent.

[1] Projet de loi de financement de la Sécurité sociale

Les récentes annonces du Gouvernement ne sont pas à la hauteur des attentes des organismes gestionnaires et des professionnels. Elles viennent altérer encore plus le fonctionnement de nos établissements, et les conséquences pour la qualité de l'accueil et l'accompagnement des personnes.

Au-delà même des évolutions salariales nécessaires, **c'est de la capacité de nos associations d'assurer leurs missions auprès de nos concitoyens les plus fragiles et donc de mettre en œuvre des politiques nationales et départementales de solidarité, dont il s'agit aujourd'hui.**

Par ce manifeste nous alertons et interpellons le Gouvernement et les pouvoirs publics sur **le risque de dégradation du climat social** dans ce secteur qui accompagne les publics les plus fragiles de notre société. Le non-respect du principe d'égalité de traitement provoque des "démotivations" et des difficultés de recrutement dans nos secteurs. **Nos associations ne sont plus en mesure d'assurer l'effectivité de leurs missions, ainsi que la sécurité des usagers.** A terme, c'est toute la politique menée par nos associations qui est menacée si rien n'est fait. Il est donc essentiel et urgent d'agir.

INTERVENANTS DE LA CONFÉRENCE

- **Annette GLOWACKI** - Présidente - URIOPSS
- **Guillaume ALEXANDRE** - Directeur Général La Vie Active , représentant FEHAP / NEXEM
- **Hugues DENIELE** - Président - FAS Hauts-de-France
- **Fabienne LEMAIRE** - Déléguée Régionale - CNAPE
- **Dominique BILOT** - Déléguée Régionale - CNAEMO
- **Claude HOCQUET** - Président - UDAPEI 59
- **Eric CARLIER** - Président - UDAPEI 62
- **Eric BATCAVE** - Directeur pôle médico-social AHNAC, représentant FEHAP / URIOPSS
- **Pascal HUET** - Délégué Régional - GNDA

EXTRAITS DES INTERVENTIONS

L'accompagnement des personnes dépendantes ou fragilisées par un accident de la vie impose de prendre soin de ceux qui prennent soin. La question de l'attractivité des métiers du soin et du prendre soin est une question qui concerne la société toute entière et qui impacte tous les citoyens.

Annette GLOWACKI - Présidente - URIOPSS

Comment expliquer cette inégalité de traitement et ce manque de reconnaissance alors que ces professionnels jouent un rôle essentiel depuis 1 an afin d assurer une permanence des accompagnements et des soins pour des publics les plus défavorisés ?

Nous voulons que les ambitions affichées par l'état pour notre secteur soient à la hauteur des enjeux. Notre crainte est le découragement de tous ces oubliés qui ont tenu la maison et la non prise en compte de nos publics dans notre projet de société à venir.

Hugues DENIELE - Président - FAS Hauts-de-France

La question de l'attractivité de tous ces métiers doit s'inscrire sans délais dans une réflexion globale sur la formation, la rémunération, la reconnaissance et les conditions de travail des professionnels.

Si rien n'est fait aujourd'hui, demain, le risque majeur est que certains enfants ne soient plus protégés car la qualité de leur accompagnement sera altérée et que certaines mesures de protection ne pourront plus être assurées.

Fabienne LEMAIRE - Déléguée Régionale - CNAPE

Reconnaitre l'action des professionnels, c'est aussi donner les moyens au secteur d'une action plus juste et équitable sur le territoire national. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

Comment mettre en œuvre les mesures ordonnées par les magistrats ? Comment continuer d'agir pour la protection des enfants si les conditions mêmes de la mise en œuvre de cette protection par l'action des professionnels de terrain est mise en péril ?

Il est urgent que les pouvoirs publics entendent l'alerte de tout un secteur qui va finir par ne plus pouvoir remplir sa mission de protection des enfants.

Dominique BILOT - Déléguée Régionale - CNAEMO

Beaucoup de choses sont entreprises dans notre pays mais il reste tant à faire pour que les personnes en situation de handicap puissent être enfin des citoyens à part entière.

Certaines mesures injustes, scandaleuses, incohérentes fragilisent encore davantage les conditions d'accompagnement des personnes en situation de handicap et qui plongent dans l'angoisse leur famille.

Claude HOCQUET - Président - UDAPEI 59

Des postes vacants dans les métiers du soin en MAS, qui amène ces jours-ci une suspension de l'accompagnement à domicile pour maintenir l'accueil en hébergement.

Une difficulté croissante à recruter sur l'ensemble des métiers de l'accompagnement.

Des départs de salariés suite à la crise sanitaire : fuite vers le secteur hospitalier public et privé, changements de voie professionnelle,...

Eric CARLIER - Président - UDAPEI 62

Le secteur personnes âgées est en attente de décisions politiques fortes depuis plus d'une décennie.

Et pourtant, un nombre impressionnant de rapports converge vers l'idée commune, celle de voir un ratio d'accompagnement bien plus élevé que celui actuel et de rendre notre secteur d'activité attractif.

Pour rendre notre secteur d'activité attractif, il nous faut une rémunération attractive à travers une convention attractive. Rappelons ici, que notre activité ne peut être délocalisé !

Il est également important que les budgets alloués soient à la hauteur des enjeux, à la hauteur de la qualité demandée, à la hauteur des injonctions réglementaires et normatives qui s'imposent à nous !

Eric BATCAVE - Directeur pôle médico-social AHNAC, représentant FEHAP / URIOPSS

Le Groupement National des Directeurs d'Association est un lieu d'échanges de compétences, de savoirs, de pratique professionnelle entre pairs.

C'est aussi un espace collectif de pensée et de réflexion sur les enjeux de notre secteur à l'image d'un Think-Tank.

Ses adhérents dirigeants répartis sur le territoire national sont confrontés aujourd'hui aux vicissitudes de la réalité de terrain et en sont le témoin objectif des constats dramatiques qui nous mobilisent aujourd'hui.

Ces constats à savoir : la faible attractivité des métiers, le manque de revalorisation salariale, la différence de traitement des collaborateurs ont pour conséquence la réduction des taux d'encadrement de l'accompagnement qui représentent autant de risques pris en matière de responsabilité des dirigeants d'association.

Pascal HUET - Délégué Régional - GNDA

ASSOCIATIONS MOBILISÉES

ASSOCIATIONS MOBILISÉES

PRÉSENTATION DES RÉSEAUX ORGANISATEURS

CNAPE LA PROTECTION DE L'ENFANT	Créée en 1948, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté.Son action s'inscrit dans le respect de la CIDE et dans le cadre des politiques publiques relatives à l'enfance et à la jeunesse. La CNAPE fédère plus de 130 associations qui gèrent plus de 1 000 établissements et services, 13 fédérations et mouvements, une association nationale d'usagers et des personnes qualifiées. Site internet : www.cnape.fr
CNAEMO CARREFOUR NATIONAL DE L'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT	Le CNAEMO est un mouvement national militant depuis 40 ans et s'adressant à plus de 4900 professionnels oeuvrant en protection de l'enfance dans le cadre de l'action educative en milieu ouvert judiciaire ou administrative. S'appuyant sur des principes et valeurs humanistes , le CNAEMO se veut à la fois une cellule de veille de l'actualité et une force d'interpellation des pouvoirs publics en s'associant à d'autres acteurs , mouvements du champ de l'action sociale et de la jeunesse. Au niveau regional, il est un carrefour d'échanges de pratiques entre professionnels de l'action éducative en milieu ouvert d'un meme territoire. Site internet : www.cnaemo.com
Fédération des acteurs de la solidarité HAUTS-DE-FRANCE	La Fédération des acteurs de la solidarité rassemble plus de 870 associations et organismes luttant contre l'exclusion au niveau national, et plus de 72 en région. Dans les Hauts-de-France, ce sont plus de 104 000 personnes qui sont accompagnées pour accéder à un hébergement, à un logement, à un emploi, au système de santé... Les adhérents de la Fédération assurent des missions d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement, d'insertion des personnes en situation de précarité, dans une approche globale, et traitant les mutliples problématiques liées à l'exclusion. Depuis 1956, la Fédération porte la voix des associations auprès des pouvoirs publics, de l'Etat, des collectivités (...) en s'appuyant sur les réalités de terrain, et l'expertise de l'action. Elle appuie également ses adhérents dans l'appropriation des politiques publiques et la mise en œuvre de projet. Un seul objectif : permettre au plus grand nombre d'accéder à un logement et à des ressources adaptées. Site internet : www.federationsolidarite.org
GNDA	Le GNDA est une association nationale qui rassemble des dirigeants professionnels associatifs occupant des fonctions permanentes de responsabilité générale au sein d'organisations à but non lucratif œuvrant dans les champs de l'action sociale. Le GNDA est présent dans toutes les régions dont les Hauts-de-France. Le GNDA c'est plus de 100 directions générales sur le territoire national et il représente plus de 62000 collaborateurs Site internet : www.gnda.org

FEHAP Santé Social - Privé Solidaire Hauts-de-France	La FEHAP, présente depuis 1936 dans l'ensemble des champs de la protection sociale, rassemble plus de 5 000 adhérents, œuvrant au sein de plus de 1500 organismes gestionnaires. Ces associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire, de prévoyance... emploient près de 270 000 salariés, soit près de 12% des emplois salariés de l'ESS. Sa souplesse alliant gestion privée et service public place ses établissements et services à la pointe de l'innovation et de la recherche. Sa gouvernance, issue de la société civile, est désintéressée. Ainsi, tous les résultats sont réinvestis au sein des structures au profit des personnes accueillies et soignées. Site internet : www.fehap.fr
nexem employeurs, différemment	Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif. Elle représente et défend les intérêts de 11 000 établissements et services employant plus de 330 000 professionnels dans cinq secteurs d'activité : le handicap, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, le grand âge et le sanitaire. En Hauts-de-France, Nexem représente et défend les intérêts de 1 004 établissements et services, relevant de 169 associations gestionnaires. Ces différentes structures emploient plus de 34 000 professionnels et accompagnent près de 80 000 personnes, principalement dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance et de l'adulte, et de l'insertion. Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive. Site internet : www.nexem.fr
Udapei Les Papillons Blancs du Nord	Créée il y a 61 ans par des parents d'enfants en situation de handicap mental pour répondre à des besoins d'entraide et de reconnaissance faute de réponses adaptées pour leurs enfants, l'Udapei du Nord est une Union d'associations qui fédère dans le Nord 9 associations "Papillons Blancs", juridiquement distinctes, rassemblant plus de 3 000 adhérents et bénévoles. Elles accompagnent près de 12 000 personnes en situation de handicap mental au sein d'environ 220 établissements et services employant près de 6 500 salariés. Site internet : www.udapei59.org
Udapei 62 Les Papillons Blancs	Créée en 1960 Issue du mouvement parental Apei pour accompagner et soutenir les personnes handicapées et leur famille.Représente et fédère les 8 associations Apei/Papillons Blancs du Pas de Calais. Dans le champ du handicap mental et polyhandicap : • **5 500** personnes accompagnées • **2 700** salariés • **100** établissements et services Site internet : www.udapei62.fr

UNA Région Hauts de France	L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est une association à but non lucratif créée en 1970 et reconnue d'utilité publique en 1996, UNA regroupe plus de 800 structures issues de l'économie sociale et solidaire ou de service publics : pour la plupart, des associations et des services publics territoriaux, mais également des organismes mutualistes et des fondations. Les structures du réseau UNA proposent une gamme unique de prestations à domicile, ou à partir du domicile, en accompagnant les bénéficiaires qui en ont besoin de A à Z. Site internet : www.una.fr
Unapei HAUTS-DE-FRANCE	L'Unapei Hauts-de-France (HDF), regroupe 36 associations militantes œuvrant dans le champ du handicap : APEI, Papillons Blancs et associations affiliées. Elles sont présentes sur l'ensemble des départements. L'Unapei Hauts-de-France est à la fois un organe de concertation, un outil de représentation et d'actions mutualisées pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, les associations parentales et les organismes gestionnaires. Enfin, elle est l'échelon régional de l'Unapei "Tête de Réseau". Site internet : www.unapeihdf.org
URIOPSS Hauts-de-France	L'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux) Hauts-de-France, est une union de plus de 1 300 associations et organismes privés non lucratifs des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagés au quotidien auprès des publics fragiles et vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées, jeunes de l'aide sociale à l'enfance, sans domiciles fixe…). Elle représente ainsi près de 40 000 professionnels. Sa mission est notamment de défendre leurs intérêts et de faire entendre leurs voix auprès des décideurs publics. Site internet : www.uriopss-hdf.fr